

N°2016-BCA-63

- Membres théoriques : 5
- Membres en exercice : 5
- Membres présents : 3
- Votants : 3

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE
DES BATIMENTS DU SDIS 76 – LOT N°2 : GROUPEMENT OUEST
AVENANT N°2**

Le 06 juillet 2016, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 20 juin 2016, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 3 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1^{er} Vice-Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2^{ème} Vice-Présidente

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS

- Monsieur Gérard JOUAN, 3^{ème} Vice-Président
- Monsieur Bastien CORITON, membre

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Le marché d'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (Sdis 76) – Lot n°2 : Groupement Ouest a été passé pour la période du 15 septembre 2009 au 14 septembre 2017, pour un montant initial de 183 584,00 € HT avec la société DALKIA France.

Ce marché concernant l'exploitation des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire comprend deux types de prestations (P2 et P3) :

- La prestation P2 : conduite de l'installation et travaux de petit entretien (conduite, surveillance, réglage, entretien courant, les menues réparations et les petites fournitures) ;
- La prestation P3 : gros entretien et renouvellement des matériels (réparation et remplacement à l'identique ou à fonction identique, de tous les matériels défectueux dont la liste a été arrêtée contractuellement, de façon à maintenir l'installation en bon état de marche continu).

Ce marché a déjà fait l'objet d'un précédent avenant concernant l'arrêt de la prise en charge du CIS du Havre Dumé d'Aplemont, l'intégration du CIS du Havre Nord ainsi que le système de climatisation du CIS du Havre Caucriauville.

A ce jour, il convient d'intégrer le nouveau siège du Groupement Ouest dans la liste des sites à prendre en charge, ainsi que des nouveaux équipements du CIS du Havre Caucriauville.

L'incidence financière de cet avenant est :

- Une plus-value de 1 016,73 € HT pour la saison de chauffe 2015/2016, puis de 6 100,35 € HT pour la dernière saison de chauffe (2016/2017) pour le poste P2 ;
- Le poste P3 n'est pas impacté par le présent avenant ;
- Soit une plus-value totale de 7 117,08 € HT.

Cet avenant porte le montant du marché à 200 039,74 € HT (montant de base) soit une augmentation de 8,96% par rapport au montant initial du marché de 183 584,00 € HT.

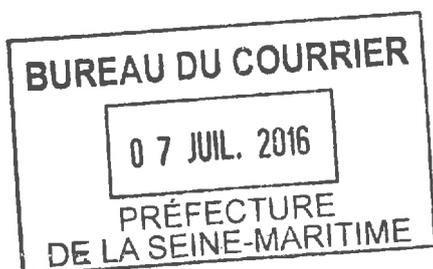
*
* *

La Commission d'appel d'offres, s'est prononcée le 06 juillet 2016 et a émis un avis favorable à la conclusion de cet avenant.

*
* *

Sur le rapport remis sur table et après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier.

Le président du conseil d'administration,




André GAUTIER